

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 21 AVRIL 2023

N° 2023-173 EHPAD LES HUMEUX À BOURNEZEAU – INSTALLATION D'UN TOTEM

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente,

Afin d'installer une signalétique homogène sur les bâtiments communautaires, la Présidente décide de signer le devis de l'entreprise SVEM pour un montant de 4 119,00 € TTC.

À CHANTONNAY, le 21 avril 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 21/04/2023.